INSTITUT FRANÇAIS
ALGERIE

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

AMBASSADE DE FRANCE EN ALGÉRIE

Note de présentation du projet de coopération « Formation au tutorat », mené à l'Université d'Alger 2

Expertise :

Françoise CROS, professeur au Conservatoire National des Arts et Métiers de Paris,
Contact : cros.francoise@wanadoo.fr

Claude FINTZ, professeur à l'Université de Grenoble 2,
Contact : Claude.Fintz@wanadoo.fr

Modalités de formation :
Durée : 2 sessions de trois formations, entre septembre 2010 et mars 2012, en deux cohortes.
Nombre de stagiaires : deux x 20, enseignants universitaires.
Méthodes de formation : co-construction, expérimentation in vivo, retour sur expérience, formation en alternance.

Phase de formation et élaboration d'outils :

- Phase de définition de la fonction tutoriale dans le cadre de la réforme LMD : à l'issue de la formation, élaboration de **la fiche de suivi du tutorat**.
- Phase de définition du périmètre de l'activité du tuteur : à l'issue de la formation, élaboration de la **charte d'engagement réciproque** (tuteur/tutoré) et le **mode d'emploi du tutorat**.
- Phase de construction du référentiel de compétences professionnelles du tuteur, son évaluation et démultiplication de la formation : à l'issue de la formation, élaboration du **référentiel de compétences professionnelles du tuteur**, « métier du tuteur ».

Outils élaborés :
- la fiche de suivi du tutorat
- la charte d'engagement réciproque
- le mode d'emploi du tutorat.
- le référentiel de compétences professionnelles du tuteur

Ces outils peuvent être mis à disposition sur demande auprès des experts, de l'Institut Français d'Algérie (contact : marjorie.pegourie@diplomatie.gouv.fr) et de l'Université d'Alger 2.